

APRÈS ART. 8

N° CD86

## ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mai 2023

---

VISANT À RENFORCER LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE L'INTENSIFICATION  
ET L'EXTENSION DU RISQUE INCENDIE - (N° 1071)

## AMENDEMENT

N ° CD86

présenté par  
Mme Heydel Grillere et M. Lovisolo

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 8, insérer l'article suivant:**

Retiré avant publication.